



Accueil / Actualités / CHÈQUE ÉNERGIE

CHÈQUE ÉNERGIE

Le chèque énergie exceptionnel de 100 ou 200€ permet aux Citryats d'être protégés face à l'augmentation des prix d'énergie et permettra de :

- Réduire les factures d'énergie : il vise à réduire le coût des factures d'énergie pour les ménages à faibles revenus.
- Avoir accès à l'énergie: cette aide permet de s'assurer que tous les ménages, quelle que soit leur situation financière, ont accès à l'énergie grâce à des aides allant de 100 à 200€.
- Promouvoir l'efficacité énergétique : le chèque peut être utilisé pour l'achat d'appareils à haut rendement énergétique, contribuant ainsi à réduire la consommation d'énergie dans les foyers des français.
- Soutenir les énergies renouvelables : cette contribution peut être utilisée pour soutenir le développement de sources d'énergie renouvelable, comme les panneaux solaires.
- Améliorer la qualité de vie : Le chèque énergie contribue à améliorer la qualité de vie des ménages à faibles revenus en réduisant le coût des factures d'énergie et en garantissant l'accès à l'énergie.

Si vous souhaitez bénéficier de cette aide énergie, n'hésitez pas à vous rendre sur <https://chequeenergie.gouv.fr> afin de connaître les conditions d'éligibilités.

MAIRIE DE CITRY

Place Gaston de Renty

77730 CITRY

01 60 23 60 27

Nous contacter

